



Institut des comptes nationaux

# Comptes nationaux

Partie 3 – Tableaux des ressources et des emplois 2005

## Contenu de la publication

Les comptes nationaux annuels de la Belgique sont élaborés d'après les définitions du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 1995). Ils sont publiés en quatre parties. Une première publication paraît en avril de l'année suivant l'année considérée et contient les principaux agrégats des comptes nationaux. Les données figurant dans cette publication sont basées sur les comptes trimestriels. La deuxième publication (une version Internet) relative aux comptes des administrations publiques paraît en septembre de l'année suivant l'année considérée. La troisième publication, qui décrit les comptes annuels détaillés des secteurs institutionnels et les agrégats par branche d'activité, paraît en octobre de l'année suivant l'année de référence et s'appuie sur les chiffres annuels et sur la méthodologie adoptée pour les comptes nationaux annuels. Enfin, les tableaux des ressources et des emplois sont publiés au début de l'année suivante.

La présente publication contient les tableaux des ressources et des emplois à prix courants pour l'année 2005 avec 31 branches d'activité et 31 groupes de produits. Une version plus détaillée des tableaux, avec 60 branches d'activité et 60 groupes de produits, peut être consultée sur [internet](#).

Les agrégats de cette publication ont été élaborés sur base de la version de septembre 2009 des comptes nationaux.

©Institut des comptes nationaux  
Banque nationale de Belgique, Bruxelles

Tous droits réservés.  
La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciale est autorisée avec mention de la source.

ISSN 1379-535X (print)  
ISSN 1780-4450 (online)

# Avant-propos

Dans cette publication, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) présente pour les tableaux des ressources et des emplois pour l'année 2005.

Les estimations des variables sont conformes à la méthodologie du SEC1995.

Les tableaux des ressources et des emplois constituent la base pour l'établissement des tableaux des entrées et des sorties pour l'année 2005 qui seront également publiés par l'ICN.

Le Comité scientifique des comptes nationaux a approuvé les méthodes utilisées et les chiffres.

Le Président du Conseil d'administration  
de l'Institut des comptes nationaux

Régis Massant

Bruxelles, mars 2010



# Table des matières

Avant-propos	3
Table des matières	5
Commentaire	7
Tableaux	9
1. Tableau des ressources 2005, à prix courants	10
2. Tableau des emplois 2005, à prix courants	15
Note méthodologique	21
1. Les tableaux des ressources et des emplois dans les comptes nationaux	21
2. Cohérence des tableaux des ressources et des emplois	22
3. Composantes des tableaux des ressources et des emplois	23
3.1 Le tableau des ressources	25
3.1.1 Production	25
3.1.2 Importations	25
3.1.3 Marges	25
3.1.4 Impôts moins les subventions sur les produits	26
3.2 Le tableau des emplois	26
3.2.1 Catégories de dépenses	26
3.2.2 Composantes de la valeur ajoutée	28
4. Différents concepts d'évaluation des tableaux des ressources et des emplois	28
4.1 Transactions entre deux unités résidentes	28
4.2 Transactions entre une unité institutionnelle non résidente et une unité résidente	29
5. Comparaison concept intérieur / concept national dans les tableaux des ressources et des emplois	30
6. Équilibres dans les tableaux des ressources et des emplois	31
7. Les trois optiques du PIB dans les tableaux des ressources et des emplois	31
8. Mise en équilibre des tableaux des ressources et des emplois	32
Publications de l'ICN et personnes de contact	35
Remarques générales	39
Signes conventionnels	41
Liste des abréviations	43



# Commentaire

Lors de l'intégration des tableaux ressources et emplois relatifs à l'année 2005 (TRE 2005), deux types de corrections ont été apportées. Elles modifient d'égale manière les estimations finales de la production et de la consommation intermédiaire dans les TRE par rapport aux comptes nationaux publiés en septembre 2009, et ceci, sans effet sur la valeur ajoutée.

## 1. Correction pour marchandises

La méthodologie du SEC 1995 stipule que le chiffre d'affaires réalisé lors de la vente de marchandises<sup>1</sup> ne doit pas être considéré comme de la production. Seules les marges commerciales, issues de la différence entre la valeur des marchandises vendues et celle des marchandises achetées, réalisées par les vendeurs sont considérées comme de la production. Entre, d'une part, le chiffre d'affaires et la production, et d'autre part, les achats et la consommation intermédiaire, nous trouvons les relations suivantes:

**Chiffre d'affaires total (provenant tant des activités industrielles que commerciales)**

- achats de marchandises

= **Production**

et

**Achats totaux (tant les marchandises que les autres biens et services)**

- achats de marchandises

= **Consommation intermédiaire**

La déclaration dans l'enquête sur la structure des entreprises, par les entreprises, du détail de leurs achats n'est pas toujours de même qualité, ce qui implique une réelle possibilité de surestimation ou de sous-estimation de leurs achats de marchandises. Etant donné que nous avons affaire à des montants importants, une faute marginale dans la répartition des achats peut induire une grande erreur dans l'estimation de la production totale et de la consommation intermédiaire.

Dans le cadre des TRE 2005, la correspondance entre l'offre totale d'un produit et sa demande totale est contrôlée à un niveau détaillé. Dans le cas d'une surestimation de la production d'une entreprise qui vend un produit particulier, les TRE la met immédiatement en évidence en montrant un grand excédent de l'offre de ce produit. C'est de cette manière qu'une surestimation de la production dans les branches raffinage, commerce et fabrication d'équipements de radio, télévision et communication a été constatée en 2005 (à cause d'une correction pour marchandises trop faible), ce qui amène à revoir à la baisse tant la production que la consommation intermédiaire de 3,8 milliards d'euros.

1. Les marchandises sont des biens achetés dans un but de revente sans transformation.

## 2. Correction pour le brutage du travail à façon

La valeur des importations et des exportations de biens figure en brut dans les statistiques du commerce extérieur. Cela signifie que si des biens sont importés ou exportés pour subir un perfectionnement (travail à façon) respectivement en Belgique ou à l'étranger, c'est la valeur entière de ces flux qui est enregistrée, même s'il n'y a pas de transfert de propriété. Ces chiffres sont repris ensuite dans la balance des paiements et dans les comptes nationaux.

Dans le chiffre d'affaires de l'entreprise propriétaire de ces biens, il n'est pas question d'enregistrement brut. En rapport avec cette exportation de biens il n'y a donc jamais de chiffre d'affaires vu qu'il n'y a pas de transfert de propriété. Pour la même raison, en rapport avec l'importation des biens après travail à façon, il n'y a pas d'achat des biens pour la valeur des biens plus le montant correspondant au travail à façon, mais seulement en l'occurrence de la valeur du travail à façon. Dans les TRE, cette situation amène un déséquilibre entre la production et l'exportation des biens avant travail à façon et entre la consommation intermédiaire et l'importation après travail à façon. Une hausse du chiffre d'affaires et des achats s'avère nécessaire pour résoudre ces déséquilibres.

La confrontation des données du commerce extérieur et des données de production des entreprises dans les TRE 2005 a démontré la surestimation de la correction existante pour le brutage du travail à façon, entre autres, des produits chimiques. Cela a donné lieu à une révision globale à la baisse de cette correction conduisant à une réduction de la production et de la consommation intermédiaire d'une série de branches à concurrence de 0,3 milliards d'euros.

---

**TABLEAU 1 CORRECTIONS ISSUES DE L'INTÉGRATION DES TRE 2005**

(à prix courants, en milliards d'euros)

---

	correction précédente (comptes nationaux)	correction actuelle (TRE 2005)	différence
Correction pour marchandises	-284,8	-288,6	-3,8
Brutage du travail à façon	7,6	7,3	-0,3
<b>Total</b>	<b>-277,2</b>	<b>-281,3</b>	<b>-4,1</b>

---

Source: ICN

---

## Tableaux

1. TABLEAU DES RESSOURCES 2005, À PRIX COURANTS

(millions d'euros)

	2005						
	Agriculture, chasse et sylviculture	Pêche et aquaculture	Extraction de produits non énergétiques	Industries agricoles et alimentaires	Industrie textile et habillement	Industrie du cuir et de la chaussure	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
Produits agricoles et forestiers	6.280,3	0,0	0,0	38,0	0,7	0,0	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	140,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	7,3	0,0	604,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	63,2	0,0	0,0	25.492,8	0,0	0,2	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	0,0	0,0	35,6	5.968,0	0,5	0,2
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	210,3	0,0
Produits du travail du bois	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2.746,7
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	1,5	0,0	0,0	1,1	71,1	0,0	8,8
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,0	0,4	86,2	81,2	0,0	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,0	0,0	2,2	136,4	4,8	12,9
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	49,1	0,0	3,5	0,0	1,2
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,1	0,0	0,0	0,2	6,5	2,6	13,1
Machines et équipements	0,7	0,0	0,0	0,3	15,4	0,3	1,9
Équipements électriques et électroniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	4,2	1,1
Matériels de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	58,4	0,0	0,8
Autres produits manufacturés	0,3	0,0	0,0	0,1	28,8	0,0	41,0
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0
Travaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	10,2	0,0	0,0	8,7	0,0	0,0	0,0
Transports et communications	0,0	0,0	0,4	3,8	0,0	0,0	0,0
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	4,0	2,0	2,0	75,0	26,2	2,0	13,6
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	17,3	0,0	0,0
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	0,0	0,0	40,9	1.121,6	264,2	26,5	146,3
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>6.370,7</b>	<b>142,5</b>	<b>696,9</b>	<b>26.865,7</b>	<b>6.680,6</b>	<b>251,5</b>	<b>2.987,7</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>6.370,7</b>	<b>142,5</b>	<b>696,9</b>	<b>26.865,7</b>	<b>6.680,6</b>	<b>251,5</b>	<b>2.987,7</b>

Source: ICN

1. TABLEAU DES RESSOURCES 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005						
	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	Industrie chimique	Industrie du caoutchouc et des plastiques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Métallurgie et travail des métaux	
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	25,2	0,0	270,6	204,0	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	0,0	191,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	50,8	0,0	56,8	25,0	9,2	69,8	0,0
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	1,7	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits du travail du bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	15,1	0,6
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	9.204,1	0,0	48,5	72,0	7,2	1,4	19,7
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	16.996,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Produits chimiques	2,4	4.106,9	29.560,9	670,0	17,6	504,4	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	40,7	60,0	382,0	3.898,7	12,6	329,6	14,4
Autres produits minéraux non métalliques	0,1	0,0	74,1	18,5	5.894,2	0,1	0,1
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	63,9	0,0	40,9	133,7	14,7	25.605,3	131,7
Machines et équipements	7,4	0,0	131,6	58,8	11,1	1.201,4	7.689,2
Équipements électriques et électroniques	6,3	0,0	16,1	16,0	0,0	788,9	122,9
Matériels de transport	0,0	0,0	0,0	454,4	0,0	261,1	71,8
Autres produits manufacturés	0,3	0,0	1,1	62,0	121,0	63,4	6,3
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Travaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	31,3	253,3	0,0
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	3,2	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports et communications	0,0	146,0	0,0	0,0	57,4	4,0	7,1
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	166,9	1.223,5	539,7	31,3	37,4	180,6	43,9
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	145,1	0,0	23,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	210,5	1.474,0	1.361,9	293,1	200,1	149,9	689,4
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>9.901,7</b>	<b>24.006,8</b>	<b>32.456,2</b>	<b>5.736,0</b>	<b>6.684,6</b>	<b>29.632,2</b>	<b>8.797,3</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>9.901,7</b>	<b>24.006,8</b>	<b>32.456,2</b>	<b>5.736,0</b>	<b>6.684,6</b>	<b>29.632,2</b>	<b>8.797,3</b>

Source: ICN

1. TABLEAU DES RESSOURCES 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005						
	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	Fabrication de matériel de transport	Autres industries manufacturières	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	7,3	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	4,4	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	3,1	0,0	10,0	13,4	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.828,2	40,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	3,5	25,2	40,4	0,0	1,0	93,5	0,0
Cuir, articles de voyage, chaussures	1,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,2	0,0
Produits du travail du bois	2,8	0,0	27,7	0,0	65,8	114,6	2,6
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	20,2	0,0	70,0	0,0	0,0	199,7	0,0
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,0	0,0
Produits chimiques	4,0	0,0	195,1	0,0	11,3	1.294,4	0,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	57,0	60,5	287,5	0,0	35,9	218,3	0,0
Autres produits minéraux non métalliques	18,0	0,3	6,2	0,0	243,5	191,6	0,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	60,4	427,0	1.617,6	0,0	373,0	245,3	0,0
Machines et équipements	290,7	108,7	22,8	0,0	217,3	379,8	0,0
Équipements électriques et électroniques	7.602,1	377,3	77,9	0,0	168,2	586,3	0,0
Matériels de transport	35,9	19.533,9	82,2	0,0	3,6	90,5	0,0
Autres produits manufacturés	13,6	203,4	2.401,6	0,0	47,5	183,0	0,0
Électricité, gaz et eau	30,2	0,0	0,0	10.181,6	0,0	0,0	0,0
Travaux de construction	12,1	0,0	0,0	255,9	39.778,4	135,0	0,0
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8.494,1	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	11.200,0
Transports et communications	30,1	229,3	0,0	0,0	323,7	1.268,2	0,0
Services financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	127,9	109,2	24,3	318,2	953,3	1.778,6	38,7
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,8
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	516,4	263,9	396,0	0,0	483,3	58.303,1	3,8
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>8.825,9</b>	<b>21.338,7</b>	<b>5.256,6</b>	<b>10.755,7</b>	<b>42.715,7</b>	<b>75.506,1</b>	<b>11.298,9</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>8.825,9</b>	<b>21.338,7</b>	<b>5.256,6</b>	<b>10.755,7</b>	<b>42.715,7</b>	<b>75.506,1</b>	<b>11.298,9</b>

Source: ICN

1. TABLEAU DES RESSOURCES 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005						Services collectifs, sociaux et personnels
	Transports et communications	Activités financières	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	
Produits agricoles et forestiers	0,0	0,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	3,4	0,0	209,0	0,0	0,0	0,0	57,5
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	2,7	0,0	31,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits du travail du bois	1,3	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	6,9	0,9	137,7	0,0	0,0	36,7	93,9
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques	0,0	0,0	485,8	0,0	0,0	17,6	6,2
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,0	36,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits minéraux non métalliques	10,3	0,0	24,7	0,0	0,0	0,0	1,4
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	30,0	0,0	76,1	0,0	0,0	0,0	3,7
Machines et équipements	27,5	0,0	137,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipements électriques et électroniques	0,0	0,0	150,4	0,0	0,0	0,0	6,5
Matériels de transport	186,4	0,0	19,5	0,0	0,0	0,0	14,8
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Électricité, gaz et eau	0,0	0,0	70,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Travaux de construction	401,1	0,0	1.241,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	150,7	0,0	19,4	0,0	0,3	0,0	0,0
Services d'hôtellerie et de restauration	7,1	0,0	14,1	0,0	141,9	0,0	173,6
Transports et communications	55.852,6	0,0	28,3	61,3	0,0	0,0	171,8
Services financiers	64,0	30.476,7	184,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers, de location et aux entreprises	1.045,9	1.239,9	106.218,7	965,3	1.479,1	80,0	264,3
Services d'administration publique	0,0	0,0	0,0	24.051,1	0,0	0,0	0,0
Education	0,0	0,0	143,8	0,0	18.289,6	0,0	0,0
Services de santé et d'action sociale	0,0	0,0	0,0	125,0	0,0	30.570,1	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	6,0	37,7	48,9	1.639,1	0,0	0,0	14.077,0
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales	162,0	0,0	862,6	0,0	0,0	0,0	1,4
Marges de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>57.957,7</b>	<b>31.755,2</b>	<b>110.151,1</b>	<b>26.863,7</b>	<b>19.910,9</b>	<b>30.704,4</b>	<b>14.872,1</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>57.957,7</b>	<b>31.755,2</b>	<b>110.151,1</b>	<b>26.863,7</b>	<b>19.910,9</b>	<b>30.704,4</b>	<b>14.872,1</b>

Source: ICN

1. TABLEAU DES RESSOURCES 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005							
	Services domestiques	Production aux prix de base	Importations de biens et de services	Total des ressources aux prix de base	Marges commerciales et de transport	Impôts sur les produits	Subventions sur les produits	Total des ressources aux prix d'acquisition
Produits agricoles et forestiers	0,0	<b>6.348,4</b>	4.770,8	<b>11.119,2</b>	3.285,8	400,1	-240,2	<b>14.564,9</b>
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	<b>150,5</b>	296,2	<b>446,7</b>	182,7	45,5	0,0	<b>674,9</b>
Produits d'extraction énergétiques	0,0	<b>7,6</b>	9.743,1	<b>9.750,7</b>	164,9	9,0	0,0	<b>9.924,6</b>
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	<b>1.137,6</b>	10.216,2	<b>11.353,9</b>	1.187,7	31,2	0,0	<b>12.572,7</b>
Produits des industries agricoles et alimentaires	0,0	<b>27.885,2</b>	12.259,4	<b>40.144,7</b>	10.646,8	4.822,1	-349,3	<b>55.264,3</b>
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	<b>6.413,5</b>	6.331,4	<b>12.745,0</b>	4.035,3	1.284,5	0,0	<b>18.064,7</b>
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,0	<b>217,8</b>	1.254,0	<b>1.471,8</b>	948,6	275,5	0,0	<b>2.695,9</b>
Produits du travail du bois	0,0	<b>2.987,1</b>	1.409,9	<b>4.397,1</b>	838,8	81,3	0,0	<b>5.317,2</b>
Papiers et cartons; produits édités, imprimés ou reproduits	0,0	<b>10.001,4</b>	4.401,5	<b>14.402,9</b>	2.607,3	421,8	0,0	<b>17.432,1</b>
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	0,0	<b>17.056,6</b>	10.018,5	<b>27.075,1</b>	2.389,3	5.541,0	0,0	<b>35.005,4</b>
Produits chimiques	0,0	<b>37.044,4</b>	27.757,7	<b>64.802,1</b>	11.538,2	1.561,2	0,0	<b>77.901,4</b>
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	<b>5.589,9</b>	5.757,5	<b>11.347,4</b>	1.757,2	166,5	0,0	<b>13.271,1</b>
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	<b>6.537,1</b>	2.441,3	<b>8.978,4</b>	2.358,9	217,7	0,0	<b>11.555,0</b>
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,0	<b>28.845,9</b>	16.688,7	<b>45.534,6</b>	4.738,6	177,6	0,0	<b>50.450,8</b>
Machines et équipements	0,0	<b>10.302,3</b>	13.071,8	<b>23.374,1</b>	4.647,0	463,8	0,0	<b>28.484,8</b>
Équipements électriques et électroniques	0,0	<b>9.925,0</b>	17.823,3	<b>27.748,3</b>	7.314,8	940,5	0,0	<b>36.003,6</b>
Matériels de transport	0,0	<b>20.813,2</b>	27.258,7	<b>48.072,0</b>	5.417,2	1.542,9	0,0	<b>55.032,0</b>
Autres produits manufacturés	0,0	<b>3.175,5</b>	8.262,0	<b>11.437,4</b>	2.911,8	736,6	0,0	<b>15.085,9</b>
Électricité, gaz et eau	0,0	<b>10.282,6</b>	9.704,6	<b>19.987,2</b>	0,0	1.718,1	-263,1	<b>21.442,2</b>
Travaux de construction	0,0	<b>42.108,1</b>	358,7	<b>42.466,8</b>	0,0	3.270,2	0,0	<b>45.737,0</b>
Ventes, réparations automobiles et d'articles domestiques	0,0	<b>8.668,8</b>	1.564,7	<b>10.233,4</b>	0,0	550,3	0,0	<b>10.783,7</b>
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	<b>11.562,2</b>	3.160,0	<b>14.722,2</b>	0,0	1.609,6	0,0	<b>16.331,8</b>
Transports et communications	0,0	<b>58.183,9</b>	11.435,4	<b>69.619,3</b>	0,0	1.289,3	-1.497,2	<b>69.411,4</b>
Services financiers	0,0	<b>30.725,2</b>	3.404,6	<b>34.129,8</b>	0,0	1.830,1	-192,5	<b>35.767,4</b>
Services immobiliers, de location et aux entreprises	0,0	<b>116.991,6</b>	12.336,2	<b>129.327,9</b>	0,0	5.742,3	0,0	<b>135.070,2</b>
Services d'administration publique	0,0	<b>24.051,1</b>	0,0	<b>24.051,1</b>	0,0	0,0	0,0	<b>24.051,1</b>
Éducation	0,0	<b>18.435,9</b>	13,9	<b>18.449,8</b>	0,0	41,3	0,0	<b>18.491,1</b>
Services de santé et d'action sociale	0,0	<b>30.695,1</b>	10,6	<b>30.705,7</b>	0,0	46,8	-142,0	<b>30.610,5</b>
Services collectifs, sociaux et personnels	0,0	<b>16.008,7</b>	1.035,0	<b>17.043,8</b>	0,0	873,1	0,0	<b>17.916,9</b>
Services domestiques	644,2	<b>644,2</b>	0,0	<b>644,2</b>	0,0	0,0	0,0	<b>644,2</b>
Marges commerciales	0,0	<b>66.970,9</b>	0,0	<b>66.970,9</b>	-66.970,9	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Marges de transport	0,0	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>644,2</b>	<b>629.767,3</b>	<b>222.785,8</b>	<b>852.553,2</b>	<b>0,0</b>	<b>35.689,8</b>	<b>-2.684,3</b>	<b>885.558,7</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	<b>0,0</b>	8.125,6	<b>8.125,6</b>	0,0	0,0	0,0	<b>8.125,6</b>
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
<b>Total (concept national)</b>	<b>644,2</b>	<b>629.767,3</b>	<b>230.911,4</b>	<b>860.678,8</b>	<b>0,0</b>	<b>35.689,8</b>	<b>-2.684,3</b>	<b>893.684,3</b>

Source: ICN

2. TABLEAU DES EMPLOIS 2005, À PRIX COURANTS

(millions d'euros)

	2005						
	Agriculture, chasse et sylviculture	Pêche et aquaculture	Extraction de produits non énergétiques	Industries agricoles et alimentaires	Industrie textile et habillement	Industrie du cuir et de la chaussure	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
Produits agricoles et forestiers	322,9	0,0	0,1	5.585,4	137,5	0,0	170,3
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	72,5	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,0	0,0	3,6	3,4	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	5,8	0,0	100,1	44,4	7,6	0,0	0,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	1.608,2	0,1	0,0	6.908,5	2,8	12,9	1,9
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	0,0	9,4	0,6	33,0	2.227,5	5,2	12,1
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,0	0,0	0,0	4,0	11,7	35,8	0,2
Produits du travail du bois	0,0	0,2	0,9	60,4	14,6	0,0	977,8
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	0,0	0,1	2,2	979,4	59,4	18,0	68,2
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	315,4	24,0	15,9	85,8	11,2	0,4	19,1
Produits chimiques	784,6	0,5	11,7	548,3	1.026,4	7,1	194,5
Produits en caoutchouc ou en plastique	0,0	0,2	4,8	737,3	74,0	26,7	60,1
Autres produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	23,5	169,0	15,5	0,0	38,9
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	0,0	7,1	12,7	430,4	25,2	9,9	28,0
Machines et équipements	58,7	3,2	14,6	266,6	94,8	1,2	20,5
Équipements électriques et électroniques	0,0	2,9	3,8	43,7	11,5	0,1	17,0
Matériels de transport	0,0	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits manufacturés	0,0	0,0	0,3	11,1	5,3	1,6	9,8
Électricité, gaz et eau	228,7	0,0	30,1	445,0	119,1	3,7	47,7
Travaux de construction	0,0	0,0	9,4	59,4	12,6	0,2	7,3
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	122,3	5,1	14,9	191,0	29,4	0,7	22,5
Services d'hôtellerie et de restauration	0,0	0,2	3,0	95,8	29,3	3,2	8,7
Transports et communications	93,3	11,1	56,1	1.164,7	285,8	9,7	200,3
Services financiers	228,0	8,4	10,7	408,2	122,4	3,9	55,2
Services immobiliers, de location et aux entreprises	105,9	1,7	62,3	2.033,0	464,9	25,2	178,5
Services d'administration publique	3,2	0,0	0,3	20,7	4,8	0,2	1,9
Éducation	0,0	0,0	1,0	15,2	2,4	0,4	0,3
Services de santé et d'action sociale	247,6	0,0	0,2	101,0	2,0	0,7	0,5
Services collectifs, sociaux et personnels	67,6	0,0	2,7	137,0	21,2	1,3	12,6
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales							
Marges de transport							
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>4.192,2</b>	<b>82,1</b>	<b>385,6</b>	<b>20.654,1</b>	<b>4.819,2</b>	<b>168,1</b>	<b>2.154,5</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>4.192,2</b>	<b>82,1</b>	<b>385,6</b>	<b>20.654,1</b>	<b>4.819,2</b>	<b>168,1</b>	<b>2.154,5</b>
Rémunérations des salariés	502,2	32,3	146,7	3.514,2	1.293,0	58,1	461,2
Autres impôts moins subventions sur la production	-347,6	-2,8	15,1	65,5	8,0	0,7	-10,1
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	2.023,9	30,9	149,5	2.631,9	560,4	24,6	382,1
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>2.178,5</b>	<b>60,4</b>	<b>311,3</b>	<b>6.211,6</b>	<b>1.861,4</b>	<b>83,4</b>	<b>833,2</b>

Source: ICN

2. TABLEAU DES EMPLOIS 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005							
	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	Industrie chimique	Industrie du caoutchouc et des plastiques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Métallurgie et travail des métaux	Fabrication de machines et équipements	Fabrication d'équipements électriques et électroniques
Produits agricoles et forestiers	69,4	1,3	49,6	2,8	2,0	0,7	0,6	0,4
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	2,6	8.806,0	42,4	0,0	21,4	468,6	0,0	0,0
Produits d'extraction non énergétiques	30,9	0,7	231,1	9,0	496,4	1.666,8	0,0	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	17,2	0,2	292,4	4,4	1,4	0,0	0,0	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	21,7	2,5	48,5	51,4	21,7	12,0	4,5	1,9
Cuir, articles de voyage, chaussures	0,5	0,2	5,2	0,8	0,8	0,0	0,0	0,9
Produits du travail du bois	12,2	0,7	44,5	27,5	31,6	41,2	35,4	5,7
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	3.127,3	8,9	243,7	115,5	72,3	39,3	61,8	56,8
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	55,5	4.976,5	1.740,2	15,0	103,8	186,9	26,9	20,3
Produits chimiques	546,4	5.042,8	12.340,1	1.569,1	369,0	598,0	163,1	97,4
Produits en caoutchouc ou en plastique	99,0	14,8	364,8	473,0	80,8	211,4	172,0	295,5
Autres produits minéraux non métalliques	11,5	1,1	111,1	52,0	1.414,1	131,1	33,1	176,7
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	48,3	54,7	687,7	131,9	179,6	14.237,0	1.400,8	589,3
Machines et équipements	58,5	66,2	184,1	57,8	55,9	193,0	1.645,6	9,8
Équipements électriques et électroniques	10,9	68,7	273,4	106,4	25,8	373,3	766,5	2.660,5
Matériels de transport	0,0	0,2	2,6	19,6	0,0	51,8	270,2	0,2
Autres produits manufacturés	10,1	9,0	28,9	27,5	1,6	6,3	0,4	1,4
Électricité, gaz et eau	192,3	404,4	1.388,1	106,6	352,6	966,6	69,1	71,3
Travaux de construction	36,0	52,6	239,6	33,8	24,3	524,9	20,5	31,5
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	71,3	28,5	83,4	36,8	30,0	40,8	14,4	8,2
Services d'hôtellerie et de restauration	65,5	11,3	76,6	17,0	41,4	160,9	91,2	148,5
Transports et communications	644,9	827,2	1.308,4	317,5	450,7	883,9	362,3	290,5
Services financiers	136,5	277,5	462,7	87,3	103,6	377,4	128,5	132,8
Services immobiliers, de location et aux entreprises	1.024,3	1.123,6	2.894,3	517,6	403,5	1.253,1	540,5	915,5
Services d'administration publique	5,7	11,9	16,5	2,7	3,6	13,3	4,7	5,1
Éducation	5,1	3,3	11,7	3,2	3,2	23,6	6,8	9,4
Services de santé et d'action sociale	2,6	2,3	21,9	4,9	2,6	2,1	4,8	2,4
Services collectifs, sociaux et personnels	147,9	71,9	146,0	24,3	47,8	135,8	22,4	24,2
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales								
Marges de transport								
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>6.454,2</b>	<b>21.869,0</b>	<b>23.339,6</b>	<b>3.815,2</b>	<b>4.341,4</b>	<b>22.599,7</b>	<b>5.846,3</b>	<b>5.556,1</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>6.454,2</b>	<b>21.869,0</b>	<b>23.339,6</b>	<b>3.815,2</b>	<b>4.341,4</b>	<b>22.599,7</b>	<b>5.846,3</b>	<b>5.556,1</b>
Rémunérations des salariés	2.115,9	690,6	5.078,2	1.254,1	1.501,3	4.855,1	2.015,4	2.375,6
Autres impôts moins subventions sur la production	5,5	23,3	84,0	6,7	34,8	24,5	0,8	-37,0
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	1.326,1	1.423,9	3.954,4	660,7	807,1	2.152,9	934,8	931,2
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3.447,5</b>	<b>2.137,8</b>	<b>9.116,6</b>	<b>1.921,5</b>	<b>2.343,2</b>	<b>7.032,5</b>	<b>2.951,0</b>	<b>3.269,8</b>

Source: ICN

2. TABLEAU DES EMPLOIS 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005							
	Fabrication de matériel de transport	Autres industries manufacturières	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants	Transports et communications	Activités financières
Produits agricoles et forestiers	0,5	35,3	6,2	4,8	783,1	196,8	11,1	0,0
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	24,9	25,1	0,0	0,0
Produits d'extraction énergétiques	0,3	2,1	162,7	0,0	63,2	0,0	2,1	0,1
Produits d'extraction non énergétiques	0,0	115,1	3,2	549,0	40,0	0,0	25,5	0,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	1,0	5,2	2,2	15,0	1.241,8	3.822,1	8,5	0,0
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	97,5	171,9	4,8	112,2	358,5	44,9	69,9	0,0
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,9	46,8	0,2	19,9	83,5	0,0	3,6	0,0
Produits du travail du bois	9,2	171,0	0,2	897,9	142,6	0,2	122,8	0,0
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	27,4	54,3	52,1	92,1	1.220,4	10,5	295,0	207,4
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	22,6	55,4	376,9	628,1	1.085,7	36,8	3.642,0	43,1
Produits chimiques	170,3	694,2	57,6	590,4	1.362,9	77,0	101,0	4,7
Produits en caoutchouc ou en plastique	512,2	272,3	34,9	640,9	571,9	63,0	664,4	9,1
Autres produits minéraux non métalliques	180,9	14,6	24,6	3.566,6	160,1	0,2	22,8	0,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	1.108,8	1.183,5	289,6	4.113,6	561,2	44,8	441,2	34,4
Machines et équipements	772,4	19,9	43,4	395,3	603,4	3,4	45,3	0,0
Equipements électriques et électroniques	2.098,5	37,6	90,9	1.027,7	1.364,3	7,0	913,3	35,1
Matériels de transport	10.385,0	3,6	0,0	0,0	914,9	0,0	566,3	0,0
Autres produits manufacturés	521,1	291,8	14,5	38,8	308,7	8,4	63,3	13,2
Electricité, gaz et eau	116,0	49,7	1.507,0	124,8	667,1	232,0	683,1	172,2
Travaux de construction	34,4	7,5	494,0	11.112,7	849,8	27,7	678,0	0,0
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	33,3	32,8	46,9	255,4	1.616,6	23,9	776,5	8,3
Services d'hôtellerie et de restauration	28,7	27,0	57,1	326,6	890,8	152,3	1.749,4	175,8
Transports et communications	618,1	229,5	301,0	990,0	9.240,8	155,4	17.831,2	1.020,4
Services financiers	234,5	78,9	224,5	993,0	1.340,6	267,6	907,3	8.319,7
Services immobiliers, de location et aux entreprises	611,7	240,8	1.092,1	2.932,8	13.492,0	1.599,3	5.278,3	5.572,1
Services d'administration publique	15,1	3,2	3,3	20,7	26,6	5,5	22,5	33,7
Education	6,7	2,1	7,3	18,1	77,7	7,1	55,5	59,8
Services de santé et d'action sociale	5,9	1,5	1,1	5,9	20,7	2,7	15,6	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels	30,2	36,8	504,3	216,6	930,5	131,5	229,1	122,1
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales								
Marges de transport								
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>17.643,3</b>	<b>3.884,5</b>	<b>5.402,7</b>	<b>29.688,6</b>	<b>40.044,5</b>	<b>6.945,3</b>	<b>35.224,8</b>	<b>15.831,2</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>17.643,3</b>	<b>3.884,5</b>	<b>5.402,7</b>	<b>29.688,6</b>	<b>40.044,5</b>	<b>6.945,3</b>	<b>35.224,8</b>	<b>15.831,2</b>
Rémunérations des salariés	2.894,6	851,1	2.156,0	7.248,4	19.017,5	2.383,1	12.582,0	8.597,6
Autres impôts moins subventions sur la production	9,0	16,0	93,3	79,5	548,1	89,1	-93,1	283,1
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	791,7	505,0	3.103,7	5.699,1	15.896,0	1.881,4	10.243,9	7.043,3
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3.695,3</b>	<b>1.372,1</b>	<b>5.353,0</b>	<b>13.027,0</b>	<b>35.461,6</b>	<b>4.353,6</b>	<b>22.732,8</b>	<b>15.924,0</b>

Source: ICN

## 2. TABLEAU DES EMPLOIS 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(Millions d'euros)

	2005						Total de la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition
	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	Services collectifs, sociaux et personnels	Services domestiques	
Produits agricoles et forestiers	48,5	21,6	1,9	110,0	22,8	0,0	7.585,4
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	122,6
Produits d'extraction énergétiques	0,1	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	9.593,1
Produits d'extraction non énergétiques	71,5	33,9	0,0	0,0	1,5	0,0	3.433,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	261,8	122,6	25,0	633,2	207,8	0,0	15.196,2
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	48,5	56,8	8,0	90,7	220,1	0,0	3.735,9
Cuirs, articles de voyage, chaussures	0,1	9,5	0,0	0,0	2,1	0,0	226,9
Produits du travail du bois	229,5	11,1	6,1	23,2	69,2	0,0	2.935,6
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	1.380,5	395,1	176,5	340,5	246,6	0,0	9.351,3
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	778,7	469,6	208,4	177,4	182,4	0,0	15.304,3
Produits chimiques	598,3	141,1	71,2	3.320,2	248,1	0,0	30.736,0
Produits en caoutchouc ou en plastique	193,0	43,5	15,2	67,7	179,0	0,0	5.881,6
Autres produits minéraux non métalliques	483,5	19,0	20,0	9,7	13,2	0,0	6.692,8
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	360,2	76,6	55,6	9,9	80,7	0,0	26.202,6
Machines et équipements	75,8	155,8	10,4	13,0	36,1	0,0	4.904,8
Équipements électriques et électroniques	706,8	224,7	29,2	266,8	70,0	0,0	11.236,5
Matériels de transport	2,2	107,7	0,0	0,0	0,0	0,0	12.332,3
Autres produits manufacturés	54,4	59,5	28,8	50,3	57,5	0,0	1.623,6
Électricité, gaz et eau	532,0	351,9	220,1	459,9	280,7	0,0	9.821,9
Travaux de construction	2.915,7	403,9	139,6	195,0	295,3	0,0	18.205,5
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	613,1	93,7	34,8	57,3	96,8	0,0	4.388,6
Services d'hôtellerie et de restauration	905,0	83,4	91,7	364,1	293,9	0,0	5.898,4
Transports et communications	3.380,4	520,1	93,9	328,3	432,2	0,0	42.047,8
Services financiers	4.291,8	448,1	33,4	705,4	294,4	0,0	20.682,3
Services immobiliers, de location et aux entreprises	29.880,2	2.808,3	947,5	1.930,0	2.269,3	0,0	80.198,3
Services d'administration publique	32,7	0,0	0,2	8,4	5,5	0,0	272,0
Education	130,2	9,1	2,5	17,1	20,9	0,0	499,4
Services de santé et d'action sociale	7,9	98,2	8,1	2.480,9	5,1	0,0	3.049,1
Services collectifs, sociaux et personnels	1.373,9	359,9	48,2	297,4	2.626,2	0,0	7.769,5
Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marges commerciales							
Marges de transport							
Total (concept intérieur)	49.356,3	7.139,1	2.276,2	11.956,4	8.257,6	0,0	359.927,5
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total (concept national)	49.356,3	7.139,1	2.276,2	11.956,4	8.257,6	0,0	359.927,5
Rémunérations des salariés	17.821,8	18.222,9	16.467,7	13.639,3	3.930,0	644,2	
Autres impôts moins subventions sur la production	2.175,9	0,0	1,6	-787,0	24,7	0,0	
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	40.796,9	1.501,7	1.165,4	5.895,7	2.659,9	0,0	
Valeur ajoutée brute	60.794,6	19.724,6	17.634,7	18.748,0	6.614,6	644,2	

Source: ICN

2. TABLEAU DES EMPLOIS 2005, À PRIX COURANTS (SUITE)

(millions d'euros)

	2005							Total des emplois de biens et de services aux prix d'acquisition
	Dépenses de consommation individuelle des ménages	Dépenses de consommation individuelle des ISBL	Dépenses de consommation individuelle des administrations publiques	Dépenses de consommation collective des administrations publiques	Formation brute de capital fixe	Variation des stocks	Exportations de biens et de services	
Produits agricoles et forestiers	3.892,9	0,0	0,0	0,0	136,4	32,6	2.917,7	14.564,9
Produits de la pêche et de l'aquaculture	448,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	102,7	674,9
Produits d'extraction énergétiques	62,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-55,0	324,1	9.924,6
Produits d'extraction non énergétiques	69,7	0,0	0,0	0,0	0,0	67,3	9.002,6	12.572,7
Produits des industries agricoles et alimentaires	23.245,5	0,0	0,0	0,0	0,0	244,5	16.578,1	55.264,3
Produits de l'industrie textile et de l'habillement	6.690,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,6	7.554,2	18.064,7
Cuir, articles de voyage, chaussures	1.677,4	0,0	0,0	0,0	0,0	11,1	780,6	2.695,9
Produits du travail du bois	225,5	0,0	0,0	0,0	0,0	26,4	2.129,7	5.571,2
Papiers et cartons, produits édités, imprimés ou reproduits	3.224,3	0,0	0,0	0,0	0,0	309,3	4.547,2	17.432,1
Produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires	7.505,4	0,0	0,0	0,0	17,6	532,2	11.646,0	35.005,4
Produits chimiques	4.201,6	5,4	2.297,5	0,0	0,0	509,6	40.151,3	77.901,4
Produits en caoutchouc ou en plastique	588,8	0,0	0,0	0,0	0,0	136,4	6.664,3	13.271,2
Autres produits minéraux non métalliques	792,9	0,0	0,0	0,0	0,0	208,9	3.860,4	11.555,0
Produits de la métallurgie et du travail des métaux	604,6	0,0	0,0	0,0	1.308,3	414,7	21.920,6	50.450,8
Machines et équipements	1.530,5	0,0	0,0	0,0	9.648,9	145,9	12.254,8	28.484,8
Équipements électriques et électroniques	3.371,9	10,8	190,5	0,0	7.174,5	254,7	13.764,7	36.003,6
Matériels de transport	5.284,6	0,0	0,0	0,0	7.569,2	358,1	29.487,8	55.032,0
Autres produits manufacturés	4.352,0	0,0	0,0	0,0	1.908,8	72,0	7.129,5	15.085,9
Électricité, gaz et eau	5.954,5	0,0	37,3	0,0	0,0	0,0	5.628,4	21.442,1
Travaux de construction	376,6	0,0	0,0	0,0	26.151,3	0,0	1.003,5	45.737,0
Ventes; réparations automobiles et d'articles domestiques	3.356,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3.039,1	10.783,7
Services d'hôtellerie et de restauration	8.811,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1.621,8	16.331,8
Transports et communications	9.452,3	0,0	0,0	4.915,7	0,0	0,0	12.995,6	69.411,4
Services financiers	9.909,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5.175,6	35.767,4
Services immobiliers, de location et aux entreprises	29.634,6	127,1	117,9	1.039,6	8.573,3	0,0	15.379,2	135.070,0
Services d'administration publique	969,5	0,0	3.019,8	19.789,8	0,0	0,0	0,0	24.051,1
Éducation	741,8	285,1	16.927,3	0,0	0,0	0,0	37,5	18.491,1
Services de santé et d'action sociale	7.310,2	1.152,3	19.070,2	0,0	0,0	0,0	28,6	30.610,5
Services collectifs, sociaux et personnels	5.690,4	1.633,3	1.156,8	461,8	291,8	0,0	913,3	17.916,9
Services domestiques	644,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	644,2
Marges commerciales								
Marges de transport								
<b>Total (concept intérieur)</b>	<b>150.619,4</b>	<b>3.214,0</b>	<b>42.817,3</b>	<b>26.206,9</b>	<b>62.780,1</b>	<b>3.354,7</b>	<b>236.638,9</b>	<b>885.558,8</b>
Dépense de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	8.125,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8.125,6
Dépense de consommation finale des ménages non résidents en Belgique	-6.207,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6.207,6	0,0
<b>Total (concept national)</b>	<b>152.537,4</b>	<b>3.214,0</b>	<b>42.817,3</b>	<b>26.206,9</b>	<b>62.780,1</b>	<b>3.354,7</b>	<b>242.846,5</b>	<b>893.684,3</b>
Rémunérations des salariés								
Autres impôts moins subventions sur la production								
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut								
<b>Valeur ajoutée brute</b>								

Source: ICN



# Note méthodologique

## 1. Les tableaux des ressources et des emplois dans les comptes nationaux

L'élaboration des comptes nationaux de la Belgique s'effectue conformément à la méthodologie du Système européen des comptes nationaux et régionaux SEC1995<sup>1</sup>. Ceux-ci s'articulent autour de deux séries de tableaux, à savoir les comptes des secteurs et le cadre entrées-sorties.

Les comptes des secteurs fournissent pour chacun des secteurs institutionnels une description systématique des différentes phases du processus économique: production, formation du revenu, distribution du revenu, utilisation du revenu et accumulation financière et non financière.

Le cadre entrées-sorties décrit de manière détaillée le processus de production et les flux de biens et services et comprend les tableaux des ressources et des emplois (TRE) et les tableaux entrées-sorties symétriques (TES). La loi du 21 décembre 1994 relative à la création de l'Institut des comptes nationaux (ICN) attribue l'élaboration des TRE à la Banque nationale de Belgique (BNB) et celle des TES au Bureau fédéral du Plan (BFP). La présente publication contient les TRE à prix courants pour l'année 2005. Ceux-ci sont élaborés en étroite concertation par la BNB et le BFP.

Les TRE sont des matrices fournissant une description détaillée des processus de production intérieurs et des transactions en produits de l'économie nationale par branche d'activité et par groupe de produits. Ils donnent un aperçu:

- de la structure des coûts de production;
- du revenu généré dans le processus de production;
- des flux de biens et services produits dans l'économie nationale;
- des flux de biens et services de et vers l'étranger.

1. Le SEC 1995 a été approuvé comme Règlement européen (n°2223/96) par le Conseil de l'Union européenne le 25 juin 1996 (Journal Officiel des Communautés européennes (L310) 30 novembre 1996).

Les principales différences avec les TES sont mentionnées dans l'encadré 1.

### Encadré 1 Principales différences entre les tableaux des ressources et des emplois (TRE) et les tableaux entrées - sorties (TES)

La différence majeure entre les TRE et les TES réside dans le fait que les TRE associent des groupes de produits à des branches d'activité, tandis que les TES associent soit des groupes de produits à des groupes de produits, soit des branches d'activité à des branches d'activité.

Par ailleurs, les TRE diffèrent des TES au niveau de l'hétérogénéité des branches d'activité. Lors de l'élaboration des comptes nationaux belges, et donc des TRE, l'entreprise est utilisée comme unité statistique. Cela signifie que les TRE contiennent des branches d'activité hétérogènes (c'est-à-dire des branches d'activité qui ont plus d'un produit comme production) étant donné qu'une seule entreprise peut exercer différentes activités. Afin de déterminer à quelle branche d'activité une entreprise appartient, l'activité principale de cette entreprise est utilisée comme critère et l'entreprise complète est classée dans cette branche d'activité. L'élaboration des TES requiert néanmoins des branches d'activité homogènes. C'est pourquoi, dans les TES, la production secondaire (c'est-à-dire la production des activités secondaires de l'entreprise) et les entrées y afférentes sont reclassées dans la branche d'activité correspondante.

Bien que les TRE et les TES offrent les uns et les autres un aperçu détaillé de la structure des ressources et des emplois de produits dans une économie, ils ont chacun leurs applications spécifiques: les TRE servent essentiellement à des fins statistiques tandis que les TES sont principalement destinés à des fins analytiques.

Les principales finalités statistiques des TRE sont:

- l'établissement des lacunes et des incohérences dans les sources utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux;
- l'amélioration de la cohérence, de la plausibilité et de l'exhaustivité des données contenues dans les TRE et des chiffres dérivés.

Les TES, en revanche, peuvent être utilisés à diverses fins analytiques telles que:

- l'analyse de la production, de la structure des coûts et de la productivité;
- l'analyse des différents inputs de la production et des interdépendances entre des branches d'activité;
- les analyses d'impact.

## 2. Cohérence des tableaux des ressources et des emplois

Le tableau des ressources ventile les ressources de biens et services par produit et par origine, faisant la distinction entre la production intérieure et les importations. Le tableau des emplois, par contre, détaille les emplois de biens et services par produit et par type: consommation intermédiaire, consommation finale, formation brute de capital et exportations. Le tableau des emplois contient en outre, par branche d'activité, les composantes de la valeur ajoutée, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts moins subventions sur la production et l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte.

Les TRE offrent par conséquent un cadre intégré pour l'estimation simultanée du produit intérieur brut (pib) selon les trois optiques, où la cohérence réciproque de ces optiques est garantie.

### 3. Composantes des tableaux des ressources et des emplois

La structure et les composantes des tableaux des ressources et des emplois sont expliquées à l'aide des TRE<sup>1</sup> agrégés pour l'année 2005, repris dans le tableau 2.

1. Dans les tableaux statistiques repris dans la présente publication, les TRE sont reproduits au niveau de 31 branches d'activité et de 31 groupes de produits. La base de données statistiques «Belgostat» détaille plus amplement les TRE (60 branches d'activité et 60 groupes de produits) et peut être consultée sur [internet](#).

**TABLEAU 2 TABLEAU AGRÉGÉ DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS POUR L'ANNÉE 2005**

(à prix courants, en millions d'euros)

	Ressources								Emplois								
	Production par branche d'activité					Marges	Impôts moins subventions sur les produits	Ressources totales, aux prix d'acquisition (= 4 + 5 + 6 + 7)	Consommation intermédiaire par branche d'activité				Emplois finals			Emplois totaux, aux prix d'acquisition (= 12 + 13 + 14 + 15)	
	Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	Industrie, y compris énergie et construction	Activités de services	Production totale, aux prix de base (= 1 + 2 + 3)	Importations de biens et services				Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	Industrie, y compris énergie et construction	Activités de services	Consommation intermédiaire totale, aux prix d'acquisition (= 9 + 10 + 11)	Dépenses de consommation finale	Formation brute de capital	Exportations de biens et services		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
Groupes de produits:																	
Produits agricoles, forestiers, de la pêche et de l'agriculture	1	6421	39	39	6499	5067	3469	205	<b>15240</b>	323	6139	1246	<b>7708</b>	4341	170	3020	<b>15240</b>
Produits d'extraction, manufacturés, énergétiques et travaux de construction	2	76	231035	9220	240331	184759	63502	22649	<b>511241</b>	3057	139260	45097	<b>187414</b>	72300	57099	194428	<b>511241</b>
Services	3	16	7638	311072	315967	32960	0	10151	<b>359078</b>	894	33223	130688	<b>146217</b>	146217	8865	39191	<b>359078</b>
Marges	4	0	7638	59333	66971	0	-66971	0	<b>0</b>								
Total (concept intérieur) (= 1 + 2 + 3 + 4)	5	<b>6513</b>	<b>243590</b>	<b>379664</b>	<b>629767</b>	<b>222786</b>	<b>0</b>	<b>33006</b>	<b>885559</b>	<b>4274</b>	<b>178622</b>	<b>177031</b>	<b>359928</b>	<b>222858</b>	<b>66135</b>	<b>236639</b>	<b>885559</b>
Dépenses des résidents à l'étranger	6					8126			<b>8126</b>					8126			<b>8126</b>
Dépenses des non-résidents en Belgique	7								<b>0</b>					-6208	6208		<b>0</b>
<b>Total (concept national) =(5 + 6 + 7)</b>	8	<b>6513</b>	<b>243590</b>	<b>379664</b>	<b>629767</b>	<b>230912</b>	<b>0</b>	<b>33006</b>	<b>893684</b>	<b>4274</b>	<b>178622</b>	<b>177031</b>	<b>359928</b>	<b>224776</b>	<b>66135</b>	<b>242847</b>	<b>893684</b>
Rémunération des salariés	9									502	38542	113306	<b>152350</b>				
Autres impôts moins subventions sur la production	10									-348	417	2242	<b>2312</b>				
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte brut	11									2024	26070	87084	<b>115178</b>				
<b>Valeur ajoutée brute</b>	12									<b>2179</b>	<b>65029</b>	<b>202633</b>	<b>269840</b>				

Source: ICN

### 3.1 Le tableau des ressources

Le tableau des ressources présente les ressources totales de biens et services, à savoir la production totale et les importations. Il comprend en outre les marges ainsi que les impôts et les subventions sur les produits<sup>1</sup>.

Dans l'exemple, les colonnes 1 à 4 comprennent la production et la colonne 5 présente les importations. La production est ventilée tant par branche d'activité que par groupe de produits (le tableau 2 comprend 3 branches d'activité et 3 groupes de produits) alors que toutes les autres composantes des ressources ne sont reprises que par groupe de produits.

#### 3.1.1 Production

Le SEC1995 distingue trois types de production qui constituent la production totale reprise dans le tableau des ressources:

- la production marchande;
- la production pour usage final propre;
- la production non marchande.

La production marchande est la plus importante des trois et comprend la production qui est écoulee sur un marché. Il s'agit ici de la majorité des biens et services produits, comme les denrées alimentaires, les voitures, les services bancaires.

La production pour usage final propre se compose des biens et services qui sont utilisés par l'unité qui les a produits. Des exemples de cette production sont les produits agricoles qui sont consommés directement par les agriculteurs, les services de logement produits par les propriétaires-occupants et les logiciels développés par les entreprises pour leur propre utilisation.

La production non marchande comprend la production de biens et services qui sont mis sur le marché gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs. Cette production est réalisée par les administrations publiques ou par les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Il s'agit ici de biens et de services tels que les services des administrations publiques, l'enseignement et l'action sociale.

#### 3.1.2 Importations

Les importations de biens et de services consistent en flux de biens et services de non-résidents vers les résidents d'un pays. Elles sont reprises dans les TRE conformément au concept intérieur.

Le point 5 donne une explication plus détaillée des différences entre le concept intérieur et le concept national lors de l'établissement des comptes nationaux.

#### 3.1.3 Marges

On distingue deux types de marges: les marges commerciales et les marges de transport. Les marges commerciales représentent la différence entre le prix de vente réalisé et le prix d'achat des biens destinés à la revente et constituent la production de l'activité commerciale d'une entreprise. En effet, une entreprise commerciale (par exemple une grande surface) achète des biens avec l'intention de revendre ces biens à ses clients sans modification. Elle fait office d'intermédiaire entre le producteur des biens et le consommateur final, sans transformer réellement les biens. Le SEC1995 stipule que, dans le cas d'une activité commerciale, ce n'est pas le chiffre d'affaires mais les marges qui constituent la production de cette entreprise.

1. Les marges et les impôts moins les subventions sur les produits sont des éléments d'évaluation qui permettent de passer du prix de base (le concept d'évaluation pertinent pour le tableau des ressources) au prix d'acquisition (le concept d'évaluation pertinent pour le tableau des emplois). Pour une explication plus détaillée des différents concepts d'évaluation, voir point 4.

Les marges de transport sont les frais, compris<sup>1</sup> dans le prix d'achat, que l'acquéreur d'un bien paie pour le transport du bien acheté.

Dans le tableau des ressources, les marges sont réparties tant par groupe de produits que par branche d'activité. Les montants par branche d'activité (ligne 4) indiquent la production des activités commerciales dans les branches d'activité correspondantes alors que les montants par groupe de produits (colonne 6) représentent les marges totales réalisées par produit. Le montant négatif qui est repris dans la ligne 4 de la colonne 6 (soit -66 971 millions d'euros en 2005) évite les doubles comptages dans les ressources totales. En effet, selon que l'on considère les ressources totales par branche d'activité ou par groupe de produits, les marges sont déjà reprises dans les ressources (respectivement à la ligne 4 ou à la colonne 6).

#### 3.1.4 Impôts moins les subventions sur les produits

Les impôts et les subventions sur les produits sont les impôts ou les subventions qui sont payés ou reçus par unité produite ou traitée d'un bien ou d'un service. Des exemples de ces impôts et de ces subventions sont la TVA, les accises et certaines subventions agricoles.

### 3.2 Le tableau des emplois

Le tableau des emplois comprend la consommation intérieure totale de biens et de services, répartie entre les différentes catégories de dépenses: la consommation intermédiaire (colonnes 9 à 12 incluse), les emplois finals avec les dépenses de consommation finale (colonne 13), la formation brute de capital (colonne 14) et les exportations de biens et de services (colonne 15).

Tout comme la production dans le tableau des ressources, la consommation intermédiaire est ventilée par branche d'activité (colonnes 9 à 11) et par groupe de produits (lignes 1 à 3). Les autres catégories de dépenses ne sont réparties qu'en fonction des groupes de produits.

En outre, le tableau des emplois reprend les composantes de la valeur ajoutée par branche d'activité, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts moins les subventions sur la production et l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte brut. Celles-ci sont reprises aux lignes 9 à 11.

Les différents éléments du tableau des emplois sont commentés ci-dessous.

#### 3.2.1 Catégories de dépenses

##### 3.2.1.1 CONSOMMATION INTERMÉDIAIRE

La consommation intermédiaire comprend les achats de biens et de services qui sont utilisés comme inputs dans un processus de production (comme les matières premières, l'énergie, les services de télécommunication, etc.).

Font partie de la consommation intermédiaire les services des intermédiaires financiers indirectement mesurés (SIFIM). Les SIFIM sont la partie de la production des intermédiaires financiers. Ils sont calculés comme la différence entre les revenus sur les fonds (à l'exclusion des revenus sur fonds propres), et les intérêts payés<sup>2</sup>. Vu que les SIFIM sont une partie de la production totale, ils doivent entrer en compte dans les emplois dans les TRE. Suite à la mise en oeuvre d'un nouveau règlement européen, en janvier 2005, les SIFIM doivent être ventilés par branche d'activité. Contrairement à ce qui était fait auparavant, ils ne sont plus comptabilisés comme la consommation intermédiaire d'une branche fictive, mais bien comme consommation finale et comme consommation intermédiaire des différentes branches, ce qui en accroît la valeur ajoutée.

1. Conceptuellement, la différence entre les marges de transport et les services de transport est difficile à faire. En outre, il est apparu lors de l'élaboration du TRE 2005 que l'estimation des marges de transport sur base des données disponibles n'était pas complètement fiable. De ce fait il a été décidé de ne pas retenir les marges de transport mais seulement les services de transport dans les tableaux.

2. En général, les intermédiaires financiers ne facturent pas tous les coûts des services qu'ils fournissent à leurs clients dans le cadre de l'intermédiation financière. Ces coûts non facturés sont indirectement compensés par une partie de la marge d'intérêt que réalisent les intermédiaires. Etant donné que la valeur de ces services ne peut être déduite des montants facturés, elle doit être évaluée de manière indirecte. Pour cette raison, on parle de services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

### 3.2.1.2 DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE

Les dépenses de consommation finale sont les dépenses réalisées pour les biens et services destinés à la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs. Elles sont reprises dans les TRE selon le concept intérieur. Bien que le tableau 2 ne comprenne qu'une seule colonne (colonne 13), les tableaux statistiques de cette publication fournissent une ventilation des dépenses de consommation finale en fonction du secteur institutionnel<sup>1</sup> qui effectue les dépenses:

- les dépenses de consommation finale des ménages;
- les dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM);
- les dépenses de consommation individuelle des administrations publiques;
- les dépenses de consommation collective des administrations publiques.

Avec près de 68 p.c., les dépenses de consommation finale des ménages représentent de loin la catégorie de dépenses de consommation la plus importante. Elles comprennent les achats de biens et de services de consommation des familles (comme les denrées alimentaires, les voitures, les assurances, etc.).

Les dépenses de consommation finale des ISBLSM comprennent la valeur des biens et services produits par les ISBLSM<sup>2</sup> et constituent donc la contrepartie de point 3.1). Il s'agit ici principalement de la production d'associations sans but lucratif (ASBL) qui produisent un bien ou un service dans l'intérêt général des ménages, par exemple les services produits par les syndicats, les associations de consommateurs et les fabriques d'église.

Les dépenses de consommation des administrations publiques comprennent, d'une part, la valeur des biens et services produits par les administrations publiques (par exemple l'enseignement) et, d'autre part, les achats par les administrations publiques des biens et services produits par d'autres producteurs, qui sont fournis aux ménages sous forme de prestations sociales en nature (par exemple des services médicaux). Selon que la jouissance des biens et services est individualisable ou pas, on parle de dépenses de consommation individuelle ou collective. Par 'dépenses de consommation individuelle', on entend que les biens et les services sont acquis par une personne, ce qui rend leur consommation par une autre personne impossible. Les interventions pour l'achat des médicaments par les ménages constituent un exemple de dépenses de consommation individuelle par les administrations publiques alors que les dépenses pour la défense nationale constituent un exemple de dépense de consommation collective des administrations publiques.

### 3.2.1.3 FORMATION BRUTE DE CAPITAL

La formation brute de capital est la somme, d'une part, de la formation brute de capital en actifs fixes et, d'autre part, des variations de stocks. Bien que l'exemple agrégé du tableau 2 ne comprenne qu'une colonne pour la formation brute de capital, les tableaux statistiques de la publication fournissent une répartition entre les deux composantes.

### 3.2.1.4 EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES

Comme pour les importations, elles suivent le concept intérieur.

1. Pour une description détaillée des secteurs institutionnels [Sociétés non financières (S11), Institutions financières (S12), Administrations publiques (S13), Ménages (S14) et Institutions sans but lucratif au service des ménages (S15)] et le système des comptes de secteurs, nous vous renvoyons à la publication «Comptes nationaux 1998, Partie III: Comptes détaillés et tableaux» qui peut être consultée sur Internet à l'adresse <http://www.nbb.be/doc/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf>.

2. L'estimation de la production des ISBLSM est décrite dans la publication «Comptes nationaux 1998, Partie III Comptes détaillés et tableaux» qui peut être consultée sur Internet à l'adresse <http://www.nbb.be/doc/DQ/F/dq3/histo/NFDC98.pdf>.

### 3.2.2 Composantes de la valeur ajoutée

#### 3.2.2.1 RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

La rémunération des salariés comprend la rémunération totale (en espèces ou en nature) qu'un employeur doit à un salarié pour son travail. Outre le salaire que perçoit le salarié, la rémunération des salariés comprend également toutes les cotisations sociales versées par l'employeur aux institutions de sécurité sociale, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'institutions collectives ou privées.

#### 3.2.2.2 AUTRES IMPÔTS MOINS SUBVENTIONS SUR LA PRODUCTION

Les autres impôts et subventions sur la production sont prélevés ou attribués aux entreprises pour leur activité de production, indépendamment du volume ou de la valeur des biens ou services produits. Le précompte immobilier et la taxe de circulation constituent des exemples de ces impôts, alors que les subventions salariales ou en intérêts constituent des exemples de subventions sur la production.

#### 3.2.2.3 EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION / REVENU MIXTE BRUT

L'excédent d'exploitation et le revenu mixte sont deux termes qui désignent la même chose mais qui sont utilisés pour différents types d'entreprises<sup>1</sup> et sont équivalents à :

Valeur ajoutée brute

- Rémunération des salariés
- Autres impôts moins subventions sur la production
- = Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut

L'identité ci-dessus indique que l'excédent d'exploitation et le revenu mixte peuvent être considérés comme une échelle de mesure des bénéfices (éventuellement pertes) que les entreprises génèrent par leur activité de production.

## 4. Différents concepts d'évaluation des tableaux des ressources et des emplois

Lors de l'établissement des TRE, un concept d'évaluation pertinent est utilisé pour chaque transaction selon la qualité des unités<sup>2</sup> qui sont impliquées dans la transaction (par exemple producteur ou consommateur). De ce fait, un concept d'évaluation différent peut être utilisé pour la comptabilisation d'une seule et même transaction. En outre, il est important de savoir s'il s'agit d'une transaction entre, d'une part, deux unités résidentes ou, d'autre part, une unité résidente et une unité non résidente. Ces deux cas sont expliqués ci-dessous.

### 4.1 Transactions entre deux unités résidentes

La valeur des biens ou services qu'une unité produit n'est pas toujours équivalente au prix que paie l'utilisateur de ces biens ou services. En effet, l'utilisateur doit payer toutes sortes de coûts (comme la TVA et les marges sur les produits) qui n'ont pourtant aucun rapport avec la valeur des biens et des services pour le producteur. Pour tenir compte de cette différence, deux concepts d'évaluation sont utilisés lors de l'établissement des TRE, à savoir le prix de base et le prix d'acquisition.

1. Le terme «Revenu mixte» n'est utilisé que pour les entreprises qui n'ont pas de personnalité juridique (p.ex. les indépendants). Ces entreprises sont toutes comprises dans le secteur des «Ménages (S14)». Outre le revenu mixte, ce secteur affiche également un excédent, résultant de la production de services de logement des propriétaires-occupants.

2. Le SEC1995 est basé sur un système de «comptabilité en partie double». Chaque transaction implique toujours deux inscriptions dans le système. Lorsqu'un producteur vend des biens à un particulier (à des fins de consommation), une inscription sera faite dans le tableau des ressources (la production du produit) et une autre inscription sera faite dans le tableau des emplois (la dépense de consommation finale du produit).

Les prix de base constituent le concept d'évaluation pertinent pour les producteurs de biens et de services. Ils reflètent la valeur réelle de la production pour un producteur. De ce fait, la production<sup>1</sup> est évaluée dans le tableau des ressources aux prix de base.

Par contre, les prix d'acquisition constituent le concept pertinent pour les transactions de dépenses. Ils reflètent ce qu'un utilisateur des biens et services doit réellement payer pour l'acquisition de ces biens et services. En effet, outre la valeur «intrinsèque» de biens et services (le prix de base), le prix comprend souvent également la TVA, les autres impôts sur la production et les marges. C'est pourquoi les dépenses intérieures sont évaluées aux prix d'acquisition dans le tableau des emplois.

Le rapport entre le prix de base et le prix d'achat est le suivant :

Prix de base

- + Impôts moins les subventions sur les produits
- + Marges commerciales et de transport
- = Prix d'acquisition

Les éléments qui permettent de passer des prix de base (dans le tableau des ressources) aux prix d'acquisition (dans le tableau des emplois) sont repris dans le tableau des ressources. Dans le tableau 2, ils figurent dans les colonnes 6 et 7.

#### 4.2 Transactions entre une unité institutionnelle non résidente et une unité résidente

Dans le cas de transactions transfrontalières (importations ou exportations de biens), le SEC1995 prévoit des concepts d'évaluation distincts. Le total des importations et le total des exportations doivent être évalués en fonction de leur valeur «franco à bord» (FAB) à la frontière du pays d'exportateur. La valeur FAB des exportations est calculée de la manière suivante :

Prix de base

- + Coûts de transport et de distribution jusqu'à la frontière du pays exportateur
- + Solde des impôts et subventions sur les biens exportés
- = Valeur FAB

Bien que le total des importations soit évalué en fonction de la valeur FAB, le SEC1995 stipule que les importations réparties par groupe de produits (comme reprises dans les TRE) doivent être évaluées en fonction de leur valeur «coût-assurance-fret» (CAF). Le prix CAF est le prix d'un bien à la frontière du pays importateur ou le prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur importations et paiements de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays. Comme les impôts sur les produits et les marges ne sont pas compris dans la valeur CAF, l'évaluation des importations est cohérente avec celle de la production.

Les importations de biens sont évaluées sur la base de données douanières (pour les échanges extracommunautaires) ou à l'aide des informations Intrastat (pour les échanges intra-communautaires). Ces deux sources utilisent l'évaluation CAF. Cette évaluation est donc cohérente avec les TRE.

Afin de transposer l'évaluation des importations CAF en FAB, une correction relative aux coûts de transport et de services d'assurance entre les frontières du pays exportateur et du pays importateur doit être opérée. Par manque d'information, cette correction «CAF / FAB» n'est pas estimée. Le total des importations est donc évalué sur une base CAF tant dans les TRE que dans les comptes des secteurs.

1. Au point 3.1 les formes de production sont présentées: la production marchande, la production pour usage final propre et la production non marchande. Les deux premières sont évaluées aux prix de base. La production non marchande est évaluée aux coûts de production. Une caractéristique importante de cette production est en effet qu'elle est mise sur le marché à des prix économiquement non significatifs. Le prix de base n'est donc pas une bonne échelle de mesure de la valeur réelle de la production.

## 5. Comparaison concept intérieur / concept national dans les tableaux des ressources et des emplois

Les TRE sont établis selon le concept intérieur, à la différence des comptes des secteurs qui sont établis selon le concept national. La différence entre ces deux concepts est liée au traitement, d'une part, des dépenses de consommation finale des Belges à l'étranger et, d'autre part, des dépenses de consommation des étrangers en Belgique.

Le concept intérieur comprend toutes les dépenses de consommation, effectuées par les résidents et les non-résidents, sur le territoire d'un pays, alors que le concept national comprend toutes les dépenses de consommation des résidents d'un pays, indépendamment du fait qu'ils se trouvent sur le territoire de ce pays ou à l'étranger.

L'utilisation du concept intérieur dans les TRE est surtout liée à des considérations pratiques. Le total des dépenses de consommation des Belges à l'étranger et des dépenses de consommation finale des étrangers en Belgique provient de la balance des paiements. Si ces montants étaient repris dans les TRE, ils devraient être répartis entre les différents groupes de produits auxquels ils correspondent. Ces informations ne sont cependant pas disponibles et la répartition n'est donc pas possible.

Lorsque les comptes des secteurs sont comparés aux TRE, il convient également de transposer le concept intérieur en concept national pour les dépenses de consommation, les importations et les exportations<sup>1</sup>. Le tableau 3 illustre la manière dont cette transposition est effectuée<sup>2</sup>:

**TABLEAU 3 TRANSPOSITION DU CONCEPT INTÉRIEUR EN CONCEPT NATIONAL**  
(aux prix courants, en millions d'euros)

	2005
<i>Dépenses de consommation finale des ménages</i>	
Dépenses de consommation totales en fonction du concept intérieur	222 858
+ Dépenses de consommation des Belges à l'étranger	8 126
- Dépenses de consommation des étrangers en Belgique	6 208
= Dépenses de consommation totales en fonction du concept national	224 776
<i>Importations de biens et de services</i>	
Importations totales en fonction du concept intérieur	222 786
+ Dépenses de consommation des Belges à l'étranger	8 126
= Importations totales en fonction du concept national	230 912
<i>Exportations de biens et de services</i>	
Exportations totales en fonction du concept intérieur	236 639
+ Dépenses de consommation des étrangers en Belgique	6 208
= Exportations totales en fonction du concept national	242 847

Source: ICN

1. Les exportations et les importations doivent également être adaptées, étant donné que les dépenses de consommation des étrangers en Belgique constituent une exportation de biens et de services et, inversement, les dépenses de consommation des Belges représentent une importation de biens et de services de l'étranger.

2. Les chiffres indiqués à côté des variables proviennent du tableau 2 (données de 2005).

## 6. Équilibres dans les tableaux des ressources et des emplois

Les TRE constituent un système fermé. Par conséquent, une écriture dans les ressources implique une contrepartie dans les emplois. De ce fait, il existe deux équilibres fondamentaux dans les TRE qui doivent toujours être respectés, à savoir :

- un équilibre par branche d'activité ;
- un équilibre par groupe de produits.

L'équilibre par branche d'activité implique que l'identité suivante soit respectée pour chaque branche d'activité.

$$\begin{aligned} & \text{Production} \\ & = \\ & \text{Consommation intermédiaire + Valeur ajoutée} \end{aligned}$$

Dans l'exemple du tableau 2, cela signifie que le total des colonnes 1 à 3 (production) doit être égal à la somme des lignes 5 (consommation intermédiaire) et 12 (valeur ajoutée) dans les colonnes 9 à 11.

L'équilibre par groupe de produits indique que le total des ressources par groupe de produits doit être égal au total des emplois de ce même groupe de produits. Dès lors, l'égalité suivante doit toujours être respectée par groupe de produits:

$$\begin{aligned} & \text{Production + Importations + Marges + Impôts moins les subventions sur les produits} \\ & = \\ & \text{Consommation intermédiaire + Dépenses de consommation + Formation brute de capital +} \\ & \text{Exportations} \end{aligned}$$

Notez que dans l'identité ci-dessus les variables de la production et des importations sont évaluées aux prix de base alors que la consommation intermédiaire, les dépenses de consommation, la formation brute de capital et les exportations sont évaluées aux prix d'acquisition. La différence entre ces deux méthodes consiste en la prise en compte ou non des impôts, des subventions et des marges.

Appliqué à l'exemple du tableau 1, cela signifie que les totaux des ressources et des emplois des lignes 1 à 5 doivent être égaux.

## 7. Les trois optiques du PIB dans les tableaux des ressources et des emplois

Le PIB peut être évalué selon 3 optiques:

- l'optique de la production;
- l'optique des dépenses;
- l'optique des revenus.

Selon l'optique de la production, le PIB est évalué comme la somme de la valeur ajoutée de toutes les branches d'activité, où la valeur ajoutée par branche d'activité est obtenue en faisant la différence entre la production et la consommation intermédiaire. Étant donné que la production dans les comptes nationaux est évaluée aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition, la valeur ajoutée est évaluée aux prix de base. Le PIB est cependant évalué aux prix d'acquisition.

Cela signifie que le total des impôts moins les subventions<sup>1</sup> sur les produits doit être ajouté à la somme des valeurs ajoutées par branche d'activité pour obtenir le PIB.

L'optique des dépenses évalue le PIB en sommant toutes les catégories de dépenses (excepté la consommation intermédiaire) diminuées des importations.

L'optique des revenus du PIB, enfin, est obtenue en additionnant les composantes de la valeur ajoutée, à savoir la rémunération des salariés, les autres impôts moins les subventions sur la production et l'excédent brut d'exploitation (ou le revenu mixte brut<sup>2</sup> dans le cas d'unités de production sans personnalité juridique). Étant donné que la valeur ajoutée doit être évaluée aux prix de base, tout comme pour l'optique de la production, les impôts moins les subventions sur les produits sont additionnés pour obtenir le PIB aux prix d'acquisition.

En s'appuyant sur les données du tableau 2, le tableau 4 reprend la composition du PIB, en fonction des trois optiques.

**TABLEAU 4 COMPOSITION DU PIB SELON LES TROIS OPTIQUES**

(aux prix courants, en millions d'euros)

	2005
<i>PIB selon l'optique de la production</i>	
Production (aux prix de base)	629 767
- Consommation intermédiaire (aux prix d'acquisition)	359 928
= Valeur ajoutée (aux prix de base)	269 840
+ Impôts moins subventions sur les produits	33 006
= Produit intérieur brut selon l'optique de la production (aux prix d'acquisition)	302 845
<i>PIB selon l'optique des dépenses</i>	
Dépenses de consommation	224 776
+ Formation brute de capital	66 135
+ Exportations	242 847
- Importations	230 912
= Produit intérieur brut selon l'optique des dépenses	302 845
<i>PIB selon l'optique des revenus</i>	
Rémunération des salariés	152 350
+ Autres impôts moins subventions sur la production	2 312
+ Excédent brut d'exploitation / revenu mixte brut	115 178
= Valeur ajoutée brute	269 840
+ Impôts moins subventions sur les produits	33 006
= Produit intérieur brut selon l'optique des revenus	302 845

Source: ICN

## 8. Mise en équilibre des tableaux des ressources et des emplois

Lors de l'établissement des TRE, des données provenant de sources très diverses sont utilisées comme, entre autres:

- les comptes annuels des entreprises (BNB);
- les déclarations TVA;
- les déclarations ONSS;
- l'enquête structurelle auprès des entreprises (Direction générale Statistique et Information économique - DGSIE);

1. Normalement, la différence entre le prix de base et le prix d'acquisition est égale au total des marges et des impôts moins les subventions sur les produits. Dans ce cas, la production totale par branche d'activité comprend déjà les marges. De ce fait, seuls les impôts moins les subventions sur les produits doivent être ajoutés pour obtenir le PIB aux prix d'acquisition.

2. Voir point 3.2.2.3 pour la différence entre l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte.

- les enquêtes PRODCOM (Direction générale Statistique et Information économique – DGSIE);
- les données relatives aux importations et exportations de biens (ICN);
- les données relatives aux importations et exportations de biens et de services de la balance des paiements (BNB);
- les comptes des administrations publiques (ICN);
- les déclarations d’impôts sur les revenus des personnes physiques pour les indépendants;
- l’enquête sur les budgets des ménages (Direction générale Statistique et Information économique – DGSIE).

Toutes ces données sont traduites en informations statistiques conformes à la méthodologie du SEC1995, ensuite elles sont intégrées dans le cadre des TRE. En pratique, lorsque toutes les cellules pertinentes des TRE sont complétées, des déséquilibres existeront dans la plupart des cas<sup>1</sup> entre le total des ressources et le total des emplois. Pour corriger ces différences, il convient de procéder à un équilibrage en trois étapes.

La première étape de ce processus consiste à construire une «hiérarchie de qualité» des données introduites dans les TRE. Cette étape a pour objectif d’isoler les informations considérées comme «correctes» (ne devant donc pas être modifiées) de celles qui le sont moins.

Dans la seconde étape du processus, des informations complémentaires sont recherchées au sujet des données moins fiables afin de pouvoir procéder à des corrections. Ce processus se répète jusqu’à ce que le total des ressources et le total des emplois soient en équilibre. De petits déséquilibres peuvent toutefois encore subsister au niveau des groupes de produits.

La troisième étape de ce processus consiste à mettre en équilibre les petits déséquilibres restants au niveau des groupes de produits via une méthode statistique et itérative. Les TRE ne sont équilibrés que lorsque les deux équilibres fondamentaux (cf. point 6) sont satisfaits pour tous les groupes de produits et toutes les branches d’activité.

1. Les informations utilisées ne sont en effet pas toujours d’égale qualité, de sorte que des différences peuvent apparaître entre les ressources et les emplois.



# Publications de l'ICN et personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont diffusées en version papier mais elles sont toutes disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<http://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive Belgostat online. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

## 1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît à la fin du mois de septembre (une version papier est disponible vers fin octobre). Elle comprend des tableaux détaillés présentant la composition et la répartition du produit intérieur, les comptes de production et de revenus ainsi que l'emploi et les investissements par branche d'activité, les dépenses de consommation des ménages par produit, les comptes sectoriels, les dépenses, par fonction et par opération, des administrations publiques et les données concernant le stock de capital.

## 2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats et des comptes des administrations publiques. Ils paraissent quatre fois par an, 120 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, totalement cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. Ils incluent aussi les principaux soldes des comptes des secteurs. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours (environ 50 jours pour l'estimation du quatrième trimestre). Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 70 jours après la fin du trimestre.

### 3. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont diffusés en même temps que les principaux agrégats (voir point 2).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site [internet](#) de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, au mois de septembre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

### 4. Tableaux ressources-emplois

Au début de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

### 5. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

Au début de chaque année, les comptes régionaux sont publiés en mars. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionales, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété) et du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible).

### 6. Séries historiques

La publication des séries historiques des comptes nationaux suivant le SEC 1995 a eu lieu en octobre 2002.

Ces séries historiques, qui couvrent la période 1970-1995, comprennent:

- la composition du produit intérieur brut selon les trois approches des comptes nationaux à prix courants et aux prix de 1995;
- la valeur ajoutée par branche d'activité (31 branches) à prix courants et aux prix de 1995;
- la rémunération des salariés par branche d'activité (31 branches) à prix courants;
- la dépense de consommation finale des ménages par produit (16 produits) à prix courants et aux prix de 1995;
- les comptes des secteurs;
- le stock de capital et investissements à prix courants et aux prix de 1995.

Toutefois, à l'exception du compte des administrations publiques, qui a été établi à partir de l'année 1970 selon le SEC 1995, les comptes de secteurs n'ont été rétro-polés que jusqu'en

1985. En effet, ce n'est qu'à partir de cette année que les principales sources d'information concernant les entreprises financières et non financières sont disponibles. Par ailleurs, le compte des sociétés financières n'a pas été rétroposé par sous-secteur.

## 7. Personnes de contact

– Méthodologie

Geert Detombe            Tél. +32 2 221 30 40      Fax +32 2 221 32 30  
e-mail: geert.detombe@nbb.be

– Optique production du PIB et tableaux des ressources-emplois

Hans De Dyn            Tél. +32 2 221 30 38      Fax +32 2 221 31 43  
e-mail : hans.dedyn@nbb.be

– Optique dépenses du PIB et stock de capital

Bertrand Jadoul        Tél. +32 2 221 52 69      Fax +32 2 221 31 43  
e-mail : bertrand.jadoul@nbb.be

– Comptes des secteurs

Catherine Rigo        Tel. +32 2 221 44 08      Fax +32 2 221 32 30  
e-mail : catherine.rigo@nbb.be

– Comptes des administrations publiques

Claude Modart        Tél. +32 2 221 30 26      Fax +32 2 221 32 30  
e-mail : claude.modart@nbb.be

– Comptes trimestriels, estimation flash et marché du travail

Isabelle Brumagne    Tél. +32 2 221 28 77      Fax +32 2 221 31 07  
e-mail : isabelle.brumagne@nbb.be

– Comptes régionaux

Monica Maesele        Tél. +32 2 221 30 28      Fax +32 2 221 31 43  
e-mail : monica.maesele@nbb.be

– Diffusion des séries (consultations en ligne)

Alexander Foket        Tél. +32 2 221 30 45      Fax +32 2 221 32 30  
e-mail : alexander.foket@nbb.be



## Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site [internet](http://www.nbb.be) de la Banque nationale de Belgique présente le calendrier de publication des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

(<http://www.nbb.be/app/cal/F/CalThema.htm>)

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.



## Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
n.d.a.	non dénommé ailleurs
p.m.	pour mémoire
p.c.	pour cent
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue



## Liste des abréviations

ASBL	Association sans but lucratif
BNB	Banque nationale de Belgique
BFP	Bureau fédéral du Plan
CAF	Coût-assurance-fret
DGSIE	Direction générale Statistique et Information économique
FAB	Franco à bord
ICN	Institut des comptes nationaux
IMF	International Monetary Fund
ISBL	Institutions sans but lucratif
ISBLSM	Secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages
ONSS	Office national de la sécurité sociale
PIB	Produit intérieur brut
PRODCOM	Products of the European Community
SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés
TES	Tableaux entrées-sorties symétriques
TRE	Tableaux des ressources et des emplois
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée



#### Commandes

Commandes et renseignements sur les abonnements et réductions: Banque nationale de Belgique, service Documentation - Publications, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.

Tél. +32 2 221 20 33 - Fax +32 2 221 30 42  
[documentation@nbb.be](mailto:documentation@nbb.be)

#### Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux & régionaux et conjoncture de la Banque nationale de Belgique.

Tél. +32 2 221 30 38 - Fax +32 2 221 31 43  
[nationalaccounts@nbb.be](mailto:nationalaccounts@nbb.be)



Banque nationale de Belgique  
Société anonyme  
RPM Bruxelles — Numéro d'entreprise: 0203.201.340  
Siège social: boulevard de Berlaimont 14 — BE-1000 Bruxelles  
[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

Éditeur responsable

**Rudi Acx**

Chef du département Statistique générale

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale  
Couverture: BNB TS — Prepress & Image

Publié en mars 2010